

Bruxelles, 2 avril 2008

Visite de M. Joe Borg au Maroc

M. Joe Borg, membre de la Commission chargé des affaires maritimes et de la pêche, arrivera ce soir au Maroc, où il participera à la première conférence ministérielle Euro-Med sur le tourisme, qui s'ouvre demain à Fès. L'objectif de la conférence est de définir de nouvelles mesures afin d'encourager et de soutenir une coopération plus étroite entre l'UE et ses partenaires du sud de la Méditerranée dans le domaine du tourisme. Cette réunion rassemblera les ministres du tourisme des 39 pays membres du partenariat euro-méditerranéen. Vendredi, M. Borg se rendra à Rabat pour participer avec des responsables politiques marocains de haut niveau à des entretiens bilatéraux consacrés aux questions maritimes et à la pêche avant de partir dans la soirée pour la Mauritanie.

La Commission a soutenu dès l'origine le principe de cette conférence ministérielle. Elle vise à dégager des lignes directrices afin que le développement du tourisme ne favorise pas seulement la coopération dans tout le bassin méditerranéen, mais permette également de maximiser les synergies avec d'autres secteurs dans le respect intégral de l'environnement naturel, dont la préservation est absolument déterminante pour le secteur.

À propos des entretiens bilatéraux qu'il aura avec les autorités marocaines dans le domaine des affaires maritimes et de la pêche, le commissaire Borg a déclaré: «Le Maroc est déjà un partenaire important de l'UE, et cela est tout particulièrement vrai en ce qui concerne la pêche. Je suis heureux de pouvoir célébrer à l'occasion de ma visite la première année de fonctionnement harmonieux de l'accord de partenariat entre l'UE et le Maroc dans le domaine de la pêche et les avantages mutuels qu'en retirent les deux parties. Conformément à la nouvelle politique maritime intégrée de l'UE, notre objectif ne doit plus désormais se limiter à étendre cet exemple de relations fructueuses à d'autres secteurs, mais également viser à ce que cela se fasse dans un esprit de cohérence, de coordination et de durabilité».

La conférence ministérielle Euro-Med sur le tourisme est organisée conjointement par le Maroc et la Slovaquie, qui préside actuellement l'UE. Elle réunira des ministres responsables du tourisme des États membres de l'UE et leurs homologues des 12 pays partenaires Euro-Med. M. Borg prendra la parole lors de la session d'ouverture de la conférence. Parmi les autres intervenants principaux figurent M. Mouhamed Boussaid, ministre marocain du tourisme, M. Andrej Vizjak, ministre slovaque de l'économie, M. Manuel de Pinho, ministre portugais du tourisme, et M. Philippe De Fontaine-Vive, vice-président de la Banque européenne d'investissement. La conférence s'achèvera avec l'adoption des conclusions ministérielles et sera suivie d'un déjeuner informel offert par la Commission européenne.

Le commissaire Borg se rendra ensuite à Rabat, où la journée de vendredi sera consacrée à des rencontres bilatérales avec des responsables politiques marocains de haut niveau. Il rencontrera le premier ministre, M. Abbas El Fassi, et M. Karim Ghellab, ministre de l'équipement et des transports, avec lesquels il s'entretiendra de la dimension maritime des relations de l'UE avec le Maroc. Il examinera également avec M. Aziz Akhenouch, ministre de l'agriculture et de la pêche, les enseignements à tirer de la première année d'application de l'accord de partenariat entre l'UE et le Maroc dans le domaine de la pêche (APP).

L'APP est entré en vigueur le 28 février 2007 pour une durée de quatre ans. Il remplace l'ancien accord de pêche qui couvrait la période 1995-1999. Le nouvel accord est l'un des plus importants accords bilatéraux de pêche conclus par l'UE; il prévoit une contribution financière de l'Union à hauteur de 36,1 millions € en échange de possibilités de pêche dans les eaux marocaines pour 127 navires au maximum appartenant à 11 États membres. Un montant de 13,5 millions € au titre de cette contribution est consacré au soutien de la politique de la pêche marocaine.